

AFPMA

Lycée des Métiers du Bâtiment
43 route d'Aubusson 23500 FELLETIN
contact@afpma.pro / www.afpma.pro
Tél : 05 55 83 46 29



PROCÈS VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 27 avril 2026 - en visioconférence

Samedi 06 juin 2026 - Royère de Vassivière (23460)

FONCTIONNEMENT

Composition :

- membres qualifiés
- membres actifs
- membres sympathisants
- membres honoraires
- Le bureau de l'assemblée générale est celui du C.A.

Convocation :

- au moins 3 semaines avant la date annoncée.
- au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le président, le conseil d'administration ou sur la demande d'au moins un quart des membres.

Délibérations :

- sur les rapports de la gestion du conseil d'administration.
- sur les rapports de la situation morale et financière de l'association.
- sur les questions inscrites à l'ordre du jour.
- sur les questions portées à l'ordre du jour à la demande d'un membre de l'association déposées au secrétariat dix jours au moins avant la réunion.

Ordre du jour :

réglé par le conseil d'administration. Tout membre de l'association peut solliciter le CA pour la mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale d'un point spécifique.

ODJ 2026

- Bilans moral et financier
- Vote du budget et du quitus
- Élection CA

Il y a **36 membres** présents à jour de leur cotisation dont 4 procurations : **la majorité est donc à 18 voix.**

Prise de note : Guillaume Augais et Aurélien Germain-Thomas Rédaction du procès verbal : Amélie Hachani

Première partie AG – LUNDI 27 avril de 14h0 à 16h30 : Bilans & Budgets 2025/2026

- Mot d'introduction des co-présidents de l'AFPMA
- Présentation et vote du bilan moral
- Présentation et vote du bilan financier 2025 et du budget 2026

Deuxième partie AG – SAMEDI 06 juin de 14h à 17h : Élection du CA 2026/2027

- Échanges sur les différents projets
- Élection des membres du CA 2026/2027

PREMIÈRE PARTIE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27 avril 2026

BILAN MORAL 2025

- Lien vers le rapport d'activité 2025 :
<https://partage.afpma.pro/s/aWbkeWijmPgxDZ>
- Lien vers la présentation Bilans 2025 ⇒ avril 2026 :
<https://partage.afpma.pro/f/880180>

Présentation réalisée par Amélie Hachani

REMARQUES ET QUESTIONS

- Y a-t-il eu des avancées concernant les règles professionnelles ?

Rien depuis début 2025. Il s'agit de l'une des seules missions n'ayant pas suffisamment avancée, mais cela reste une priorité. Cette mission est à articuler pour la suite de l'année. La pause de la formation au Lycée des Métiers du Bâtiment permettra peut-être d'avancer dessus, même si l'association aura moins de ressources financières aussi du fait de cette pause. On en reparlera aux Rencontres

- Où trouve-t-on la définition consensuelle du poêle de masse ?

Transmission de l'accès

Remarque d'une adhérente : la définition du poêle de masse est le le travail de la commission Communication de l'AFPMA. Toutefois, chaque poêlier.e est invité à s'emparer de cette définition. Il s'agit d'une sorte de caisse à outils à remanier. N'hésitez pas à piocher, selon vos besoins, dans ce document et à réutiliser la définition et les principaux avantages du poêle de masse.

- Lors du forum en Dordogne, les membres de l'AFPMA étaient présents à titre individuel ou mandatés par l'association ?

Ils représentaient l'association.

- A propos de l'étude réalisée avec l'Ademe, a-t-on des informations ou des documents sur cette étude ? Il y a deux poêles de masse participants ?

Non, pas encore, l'étude est en cours. L'Ademe prévoyait d'intégrer uniquement deux poêles de masse dans l'étude. L'AFPMA a proposé à l'Ademe leur a proposé de faire des mesures en interne (en respectant leur protocole et sans que ce soit à l'Ademe de s'en charger) afin de leur fournir des données sur un volume plus large de poêles de masse.

Vote du Bilan moral 2025 : Contre 1 / Abstention 0 ⇒ Adoption du Bilan Moral

BILAN FINANCIER 2025

COMPTES D'EXPLOITATION DE L'ANNÉE 2025

CHARGES OU DÉPENSES	2025	2024	2023	PRODUITS OU RECETTES	2025	2024	2023
Frais de fonctionnement				Recettes de l'activité propre			
Achats tee-shirts	515	1436					
Achats pour revente	12 140	644	1 344	Prestations et formations	41 981	28 322	21492
Matériel bureau	0	533	339	Produits annexes & ventes diverses	50 342	22 509	12804
Achat d'études	82 029	7 968	13 246	Total des recettes propres	92 323	50 831	34 296
Fournitures	669	23	145				
Alimentation	3 144	3 261	4 783	Subventions			
Fournitures formation		0	1 131	ADEME	18 817	30 000	30 000
Fournitures administratives (+abonnements)	2 447	672	262	CRRTE		17 080	27 166
Autres matières et fournitures	0	16	592	REGION NVELLE AQUITAINE		3 807	44 861
Matériel labo	1 962	5 427	5 746	3CABTP	64 580	0	13 503
Site Internet	0	50	560	QUOTE PART SUBV EQUIPEMENT	8 269	8 269	7 416
Sous traitance	0	1 358	740	Total des subventions :	91 666	59 156	122 946
Location espace cloud	0	729	668				
Prestat° plateforme collaborative	0	0	2 645	Autres produits			
Prestat° repas	8 674	9 415	2 671	Dons	1 177	4 750	4 797
Locations	5 814	5 111	2 743	Cotisations	17 150	14 620	15 440
Etudes et recherches	0	487	0				
Assurances	661	609	644				
Honoraires	1 873	1 669	1 560				
Documentat°, catalogues, supports com °	2 531	148	306				
Missions, réceptions, déplacements, colloques	5 300	6 493	6 263				
Frais postaux	151	87	329				
Frais bancaires	159	300	145				
Cotisations	100	13	500				
Total des frais de fonctionnement	128 170	46 448	47 362				
Salaires et charges sociales							
Salaires bruts	73 861	74 845	54 180				
Indemnités et CP	634	0	1 685				
Charges sociales	17 196	17 371	9 920				
Total des frais de personnel	91 691	92 216	65 785	Produits divers	8	3	
Dotation amortissement	12 267	9 623	8 599	Produit financier	1014	1 448	1 238
Charges diverses	23	18		Reprise provisions		0	662
Redevances	4 092	4 280	3 684				
Charges exceptionnelles (sur ex antérieur)	1 054		151	Produits exceptionnels(sur ex antérieur)	107		591
Excédent			54 389	Déficit	33 851	21 779	
Total général	237 297	152 586	179 970	Total général	237 297	152 586	179 970

BILAN DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DU POELE MACONNE ARTISANAL AU 31/12/2025

ACTIF		PASSIF	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		Fonds associatifs	72 472,16
Immobilisations corporelles	35 556,96	Déficit de l'année 2025	-33 851,41
		Subventions d'investissement	26 542,60
		Total des fonds propres	65 163,35
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Autres créances (Ademe, CRRTE, Région, Agir Low tech)	35 448,80	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 427,46
Stocks	3 138,00		
Trésorerie disponible	22 519,17	Dettes fiscales et sociales	5 864,12
		Avances clients	2 208,00
		Total des dettes	31 499,58
Total de l'actif	96 662,93	Total du passif	96 662,93

Le déficit de l'année 2025 s'élevant à -33 851,41 €, les fonds Propres (Réserves) au 31/12/2025 sont désormais de 65 163 €

➤ Lien vers le rapport financier :

<https://partage.afpma.pro/index.php/f/879470>

Présentation par Stéphanie Malchair, épaulée par Frédéric Dintras du cabinet SECAL

REMARQUES ET QUESTIONS

- Y a-t-il eu une ventilation des postes de dépenses liés au Veuko de réalisée ?

Pas pour 2025, mais cela sera fait pour 2026. A noter toutefois que les dépenses exceptionnelles liées à l'organisation du Veuko en 2025 reflètent une opération neutre. Les montants sont importants mais ils correspondent aux recettes réalisées en parallèle car nous avons été remboursé par les autres membres du Veuko.

Validation des comptes d'exploitation : Contre 0 / Abstention 1 ⇒ Rapport financier adopté

Vote du quitus : Contre 0 / Abstention 1 ⇒ Quitus validé

BUDGET PRÉVISIONNEL

Charges			Produits		
	BUDGET 2026	% Budget total		BUDGET 2026	% Budget total
Laboratoire & Normes	9 644 €	5,02 %	Subventions	110 000 €	57,23 %
<u>Salaire</u>			Ademe (Fevrier)	50 000 €	
Poste Techniciens (DL+Joseph – 0,2 Etp)	7 284 €	75,53 %	CCABTP	60 000 €	
<u>Fonctionnement :</u>			Firecalc :	8 834,00 €	4,60 %
Matériel labo (consommables et petits achats)	500 €	24,47 %	Feuilles de calcul	4 094 €	
Frais de déplacements	300 €		Formation en ligne	4 740 €	
Location labo	1 560 €		Prestations Formation	38 145 €	19,85 %
Logiciel Libre – Firecalc	28 610 €	14,88 %	Modules (Greta)	38 145 €	
<u>Salaire</u>			Recettes propres	35 234 €	18,33 %
Poste Developpeur (GA-0,6 ETP)	28 610 €	100,00 %	Rencontres	12 660 €	
<u>Fonctionnement</u>			Enchères	2 000 €	
Petit matériel	0 €	0,00 %	Merchandising	2 150 €	
Frais de déplacements	0 €		Adhésions	16 500 €	
Partenariat Autriche (Firecalc)	0 €		Dons	900 €	
Formation Modules CQP	53 279 €	27,72 %	Intérêts banque	1 024 €	
Salaire Bruts chargés (80 % AGT – 0,9 ETP)	11 092 €	20,82 %	Sous total des produits	192 213 €	100,00 %
Prestations des formateurs + Coordination peda	18 315 €	41,88 %			
Frais déplacements Formateurs	4 000 €		Quote part subvention investissement	8 269 €	
Frais de location + Alimentation	750 €	1,41 %	Déficit prévisionnel	3 998 €	
Rédaction des supports pédagogiques	16 622 €		Total général	204 480 €	
Outils et matériaux formation	2 500 €	4,69 %			
Déploiement Stratégie communication	5 790 €	3,01 %			
Site internet (actualisation / profil client)	2 640 €				
Accompagnement Stratégie de communication	300 €				
Prestation Christine Schoendorf	2 850 €				
Extérieur – Réseau	25 870 €	13,46 %			
<u>Colloque : rencontres annuelles + JPDM</u>	20 990 €	81,14 %			
Rencontre annuelle Juin 2026_Frais de traiteur+Hébergement	11 073 €				
Divers : Logistique, communication	4 737 €				
Veuko (Munich) : Entrée Congrès + hébergement	800 €				
Veuko (Munich) : Déplacement + repas	1 200 €				
Journée du Poêle de masse : Prestation Graphiste	420 €				
Impressions affiches+ frais postaux+publicité fb+Maison Eco	1 410 €				
Journée européenne du Poêle de masse	1 350 €				
<u>Réseau</u>	4 880 €	18,86 %			
Adhésion VEUKO	500 €				
AFNOR : Elaboration des normes	4 080 €				
Frais de déplacements divers	300 €				
Fonctionnement	69 020 €	35,91 %			
<u>Salaire</u>	62 108 €	89,99 %			
Poste coordinateur AH (100 %-0,9 ETP)	31 692 €				
Poste coordinateur AGT (40 %-0,9 ETP)	12 677 €				
Rupture conventionnelle AGT	2 500 €				
Poste administration SM (100 % - 0,3 ETP)	11 484 €				
Poste informatique DM (100 % - 0,1 ETP)	2 890 €				
Medecine du travail	885 €				
<u>Frais de fonctionnement de l'AFPMA</u>	6 912 €	10,01 %			
Frais de bureautique et autre	530 €				
Hébergement Internet + Télécom + Visio+Nextcloud	1 068 €				
Frais administratifs et comptables (banque, EBP...)	2 150 €				
Assurances	550 €				
Location immo (bureau, salles...)	1 200 €				
Communication : Pub Maison Ecologique+Outil newsletter	814 €				
Divers	600 €				
Sous total des charges	192 213 €	100,00 %			
Dotation aux amortissements	12 267 €				
Total général	204 480 €				

➤ Lien vers le prévisionnel :

<https://partage.afpma.pro/index.php/f/879749>

REMARQUES ET QUESTIONS

- A propos de la formation FireCalc, quelle est la base de la projection ? Quelles sont les hypothèses, notamment aux USA ?

Pas de nouvelles encore précises pour des prestations / formations pour la MHA aux USA. Le budget de recettes estimées ne concerne que la formation interne à l'AFPMA à ce stade.

- Il n'y a rien de budgétisé concernant les règles professionnelles pour 2026 ?

Non pas encore, à voir plus en détails aux rencontres.

- Concernant les prestations au laboratoire, serait-on prêt techniquement d'ici de la fin de l'année si une demande se présente ?

Oui, c'est techniquement possible. Le chiffrage n'est pas terminé mais l'AFPMA aurait pour 1500€ de dépenses afin de réaliser de petites modifications nécessaires pour pouvoir accueillir des prestations d'ici la fin d'année 2026. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez des projets nécessitant des mesures.

- Je ressens une forte inquiétude si on écoute les présentations. Il est difficile de budgéter quelque chose qui est en déficit, c'est une source d'inquiétude. La trésorerie est en tension.

En effet, il y a pas mal de décalage dans les paiements. Le budget est serré en effet. Nous avons des dépenses sans recettes pour l'instant du côté du logiciel, et les subventions ne sont pas énormes non plus. Nous avons peu de marge de manœuvre, par exemple pour développer la communication. A noter les diminutions de temps de travail des salariés. Toutefois, les salariés ont beaucoup de choses à faire aussi donc il est dur de réduire d'avantage. Mais oui, il y a une inquiétude au vu des recettes actuelles. Il faut espérer que les investissements vont payer et que l'AFPMA pourra générer de la recette.

C'est une phase de transition entre les investissements et le moment où ils vont pouvoir générer des recettes. D'où l'intérêt de la communication pour valoriser et faciliter la génération de ces recettes

L'idée serait de faire un point fin juin au CA pour faire le suivi tous les 3 mois en fonction des dépenses/recettes constatées.

Remarque d'un adhérent : l'association va avoir des dépenses sans recettes directes car ces missions sont au service de tous les membres (comme la communication ou les règles professionnelles). Mais il existe d'autres pans comme le logiciel et le laboratoire, c'est le moment de projeter des recettes avec ces deux piliers.

- A propos de la formation FireCalc, y a-t-il quelque chose de prévu comme une formation en ligne ? Car cela semble peu chronophage et peu compliqué à mettre en place pour aider à la prise en main.

Oui, en effet, c'est prévu et en cours d'organisation. On en parlera plus longuement aux Rencontres

- Nous pourrions faire une enquête auprès des adhérents pour savoir quelles recettes sont à espérer en provenance des notes de calcul à venir.

Bonne idée, à faire pendant les Rencontres

- Est-il prévu de faire une version de FireCalc pour les inserts et poêles classiques ?

Oui, c'est en cours de discussion. Il faut estimer le temps que cela nécessiterait.

Cela nécessite du temps pour avoir un catalogue suffisamment conséquent.

- Les chiffres, c'est éternels mais c'est la réalité. Il va falloir se poser la question de la rentabilité même si pas toujours facile. Par exemple, à quoi correspond actuellement le 0,6ETP pour FireCalc ?

Une réunion Stratégie FireCalc est planifiée cette semaine. Les 0.6 ETP correspond à une poursuite du développement FireCalc.

- A propos de l'adaptation de FireCalc pour la partie fumisterie, ne serait-il pas plus simple que l'artisan puisse saisir lui même les données fabricant ?

Si, c'est possible en effet et c'est déjà le cas pour la partie 15544. L'idéal reste toutefois de faire le boulot de saisie une seule fois et une bonne fois pour toutes.

Vote du Budget prévisionnel : Contre 0 / Abstention 4 ⇒ Budget 2026 adopté

AUTRES VOTES

Pas d'autre vote lors de l'Assemblée Générale 2026

DEUXIÈME PARTIE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

6 juin 2026

ÉCHANGES SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS

LES RENCONTRES DEL'AFPMA

On reprend le lieu des Plateaux Limousins à Royère de Vassivière pour les prochaines Rencontres. Il faudra caler la date en fonction du Veuko 3^e semaine de mai ou 1^{ère} semaine de juin. C'est difficile d'enchaîner.

Si le Veuko est 3^e semaine de mai on cale les rencontres 3^e ou 4^e semaine de juin.

- Raccourcir la durée des rencontres ? Les rencontres sont longues. Il faudrait concentrer les sujets essentiels sur une partie des rencontres pour permettre à ceux qui ont peu de dispo d'écourter leur présence.

Remarques :

Le temps passé ici est du temps productif.

Dégager plus de temps pour la convivialité.

Recentrer sur le milieu de semaine ?

Tensions économiques pour certains poêliers

⇒ On garde le temps d'ateliers

⇒ on en discute à la commission événementiel

STRUCTURATION

La structuration est pensée pour résoudre les problèmes évoqués à l'accueil.

La commission retient :

- Fonctionnement par groupe de travail

- Un CA constitué d'un noyau pour la gestion opérationnelle à un rythme fréquent devant être réactif, en lien avec les salariés nécessitant une implication plus grande de ses membres

- Des commissions à l'intérieur du CA par centres d'intérêts qui se concentre sur des thèmes spécifiques, autour de ce qui n'est ni urgent ni vital.

Le CA à 12 est allégé. Plus d'autonomie pour aborder des sujets spécifiques.

Les missions prioritaires vitales sont encore à définir par le CA en fonction des problématiques qui ont été exposées.

La gestion interne est elle-même une priorité !

DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

1er option : 2 entretiens en particulier avec les salariés.

2e option : réflexion sur la gouvernance qui implique l'ensemble de l'association.

⇒ Le choix des options se fera en CA

FIRECALC

La commission n'a pas encore discuté du modèle économique.

Au plan juridique, plutôt que restreindre une licence à la France et aux USA, on va demander à la KOV dans quel pays ils ne veulent pas qu'on intervienne.

Il faudra dissocier ce qui est open source de ce qui est propriété intellectuelle. On ne se place pas en porte à faux et il y a des modifications à faire pour l'utilisation du logiciel.

Problème de l'utilisation des foyers : on va discuter

Garantir l'utilisation des foyers KOV sur 5 ans au lieu de 2 ans.

Anatole a une proposition de coopération avec le logiciel roumain.

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Création d'une commission « stratégie économique »

Qu'est ce qui prend le moins de temps et rapporte le plus de recette ?

- Guillaume Dejeux se propose comme référent de cette commission.
Aurélien Hérail, Guillaume Augais, Joffrey Fouquet et Aurélien Germain-Thomas se joignent à la commission

Décision de valoriser les prospects de l'afpma

- Don pour chaque projet de poêle ayant aboutit via les prospects.

RESSOURCES HUMAINES

Il faut des bénévoles en renfort de Guillaume Dejeux et Karine Gresset.

A voir si il faut recruter uniquement au sein du CA

Rôles :

- Établir un entretien annuel minimum avec les salariés.
- Rédiger les fiches de poste.
- Recrutement (entretiens)

COMMUNICATION

La commission communication recrute aussi pour épauler Joffrey Fouquet et Hélène Marchand.

COTISATION

- Qui est pour l'augmentation de la cotisation ?

3 seulement

Soit on donne du temps soit on donne de l'argent.

La cotisation afpma n'est pas onéreuse.

- Cela suppose un effort d'investissement de la part des membres
- Il peut y avoir un phénomène d'entrisme
- Chacun fait ce qu'il peut à son niveau et au moment donné

JURISTE

Place et rôle du juriste de l'association : Tristan BERGER

Important de mutualiser les moyens

C'est une question de survie pour défendre les intérêts de la profession

ÉLECTION Membres du CA

90 membres à jour de cotisation, soit nécessité de 12 membres au CA selon les statuts.

6 personnes restent au CA pour encore 1 an de mandat :

- Hélène MARCHAND
- Joffrey FOUQUET
- Dirk VINCK
- Christian PELLETIER
- Guillaume DEJEUX
- Damien LEHMANN

et 6 personnes sont à élire pour 2 ans

Protocole de vote :

- 3 personnes par tirage au sort pour 2 ans

- Cyril CRAIPEAU
- Céline TALAGRAND
- Émile LANSELLE

- 3 personnes par vote par approbation pour 2 ans

5 personnes se proposent au CA : Jérôme Chapelle, Daniel Lendi, Michel Bertrand, Karine Gresset et Vincent Bossy
Sont élus : **Jérôme CHAPELLE, Karine GRESSET, Daniel LENDI**

LE CA EST AINSI COMPOSÉ DE :

pour 1 an de :

- Hélène MARCHAND
- Joffrey FOUQUET
- Dirk VINCK - **Secrétaire**
- Christian PELLETIER
- Guillaume DEJEUX - **Co-trésorier**
- Damien LEHMANN

pour 2 ans de :

- Karine GRESSET
- Daniel LENDI - **Co-trésorier**
- Cyril CRAIPEAU
- Jérôme CHAPELLE - **Co-président**
- Céline TALAGRAND
- Émile LANSELLE - **Co-président**

Compte rendu de l'AG du 27 avril et 6 juin 2026 , à Royère de Vassivière

Jérôme CHAPELLE – Co Président



Jérôme CHAPELLE

Émile LANSELLE – Co Président

